

communiqué DE PRESSE

Jeudi
19 novembre
2015

Réunion exceptionnelle du Contrat Local de Sécurité des transports en commun

À la suite des attentats perpétrés le 13 novembre dernier, l'état d'urgence décrété pour trois mois sur l'ensemble du territoire français et l'application du plan Vigipirate renforcé conduisent à la mise en place de mesures adaptées dans les Transports en Commun de la Métropole Rouen Normandie.

Une réunion exceptionnelle du Contrat Local de Sécurité des Transports en commun s'est tenue ce matin, jeudi 11 novembre, à la demande de Frédéric SANCHEZ, Président de la Métropole Rouen Normandie et des vice-présidents délégués aux Transports Marc MASSION, Vice-Président en charge de la mobilité durable et Patrice DESANGLOIS, membre du Bureau de la Métropole en charge des Transports de l'Agglomération Elbeuvienne (TAE).

La Métropole tient à remercier les personnels des TCAR et des TAE pour leur implication en cette période difficile.

100 agents spécialement mobilisés

Dès ce week-end, 100 agents seront spécialement mobilisés. Au cours des prochaines semaines, ces agents de la TCAR et des TAE, revêtus d'une chasuble, rappelant les couleurs de Vigipirate, seront à la disposition des usagers pour tout renseignement.

Visibilité accrue et renforcement des contrôles

Au-delà de contrôles inopinés sur l'ensemble du réseau, une surveillance particulière de certaines stations structurantes va être mise en place dès la fin de cette semaine.

Coopération de vidéo surveillance avec la Police Nationale

L'accès, en direct, à l'ensemble des vidéos qui équipent les stations (350 caméras) et les véhicules (600 caméras) a été donné à la Police Nationale afin de renforcer la surveillance effectuée et d'adapter, en temps réel, leurs interventions.

Parallèlement et en cohérence avec le dispositif exceptionnel mis en place par la TCAR et les TAE, la Police Nationale va redéployer son Unité de Sécurisation des Transports en commun (UST) sur les stations les plus fréquentées.

communiqué DE PRESSE

Présence des policiers municipaux dans les transports en commun

Sous réserve de l'autorisation des maires, les policiers municipaux pourront emprunter les transports en commun lors de leur patrouille sur le territoire de leur commune. Une lettre proposant ce dispositif est adressée aux maires concernés.

Dispositif particulier pour les fins de semaine de décembre

Des effectifs de sécurité privée renforceront le dispositif durant les vendredis, samedis, dimanches des trois premiers week-ends de décembre.

Pour janvier, un accroissement des effectifs permanents de la TCAR et des TAE affectés au contrôle des passagers est en cours d'expertise afin de lancer les recrutements.

Une communication renforcée dans les transports en commun

À partir d'aujourd'hui, les informations relatives à la mise en place du plan Vigipirate seront diffusées sur les réseaux d'informations (écrans) de la TCAR.

Le Contrat Local de Sécurité rassemble l'autorité organisatrice de transports en commun : la Métropole Rouen Normandie, la TCAR, les TAE, la Préfecture, l'autorité judiciaire, la Police Nationale, la Gendarmerie et la Ville de Rouen.